

Philippe COUTY.  
Jean COPANS.

# Travaux collectifs agricoles en milieu wolof mouride :

## DAROU RAHMANE II

### INTRODUCTION

#### I :

L'observation de la vie quotidienne dans un village mouride non *Baye Fall* montre que si les habitants constituent bien, à certains points de vue, une communauté de travail, celle-ci ne sert pas exclusivement de support à des relations verticales entre *taalibe* et marabout. Assurément, on vérifie l'existence de ces relations verticales, et certaines ont un caractère communautaire :

- le champ-du-mercredi (*tool-u-larba*) est toujours cultivé pour le marabout qui a fondé le village, ou pour son descendant, ou pour le Khalife général, ou pour un autre marabout;
- le produit des champs cultivés par la *daa'ira* (cercle confrérique) sert à organiser des séances de chants religieux dont la recette est versée au Khalife.

D'autres, au contraire, sont individuelles : *l'asaka*, considérée dans le village de référence comme une redevance foncière, est parfois versée au marabout titulaire d'un droit sur les terres cultivables. Quoi qu'il en soit, la communauté villageoise est aussi le théâtre de relations horizontales d'entraide qui s'organisent entre paysans sans faire référence à un quelconque marabout. La quantité de travail qui nourrit ces relations paraît au moins équivalente à celle que les villageois consacrent aux champs-du-mercredi ou aux champs des *daa'ira* (1).

#### II

L'étude des travaux collectifs agricoles en milieu mouride conduit donc à poser le problème suivant : les motivations qui poussent le mouride à travailler, et à travailler en commun, sont-elles aussi liées à la religion qu'on veut bien le dire ? Ce problème de

---

(1) Dans le village étudié, les deux champs-du-mercredi et les deux champs de *daa'ira* couvrent environ 6 ha; les champs des paysans dépassent 250 ha et presque tous les carrés ont organisé un ou plusieurs *santaane*.

psychologie économique pourrait se formuler autrement. Il semblerait que travailler « pour Dieu et pour le marabout » (2) ne suffit pas au mouride. Comme n'importe quel autre paysan africain, il recherche l'atmosphère exaltante ou simplement agréable qui naît de la réunion d'un certain nombre de travailleurs; il essaie de donner au travail agricole l'aspect d'une fête, surtout si ce travail est pénible; et pour qu'aucun doute ne soit permis, il conclut cette fête par un excellent repas.

Dans les pages qui suivent, j'exposerai quelques faits qui pourront contribuer à éclairer ce problème. Il est toutefois une question d'ordre plus strictement économique que je voudrais essayer de résoudre. Outre les raisons traditionnelles, psychologiques et autres, qui peuvent expliquer le caractère collectif de certains travaux agricoles, peut-on trouver des motifs exprimés en termes de prix et de coûts qui justifient le choix fait par le paysan en faveur d'une méthode de travail plutôt que d'une autre ? En milieu dit traditionnel, la mentalité économique est généralement aussi développée qu'ailleurs, et l'intérêt personnel, comme partout, inspire la plupart des choix. Autrement dit, l'analyse économique la plus classique, si elle est réaliste, peut aller assez loin quand il s'agit d'expliquer les solutions apportées à un problème de production, d'échange ou de consommation. A propos d'un exemple précis, nous nous demanderons si là encore, ce type d'analyse peut nous être de quelque secours.

### III

Les données qui suivent sont le fruit d'une enquête directe sur laquelle tous les détails nécessaires seront donnés plus loin. Qu'elle soit ethnologique, économique ou administrative, la littérature fournit en effet assez peu de renseignements sur le sujet traité ici.

RAULIN (3) consacre quelques lignes à la culture-invitation, « véritable échange de travail qui tend à s'étendre à l'ensemble de l'Afrique des Savanes ». Cette extension entraînerait une véritable uniformisation de l'institution, qui joue un rôle social et économique de première importance. La constitution spontanée de ces équipes de travail collectif répondrait à une préoccupation très précise : obtenir, par un regroupement des efforts, une productivité supérieure à celle de la somme d'efforts individuels dispersés.

Chez les Wolofs de Gambie, David W. AMES (4) a étudié des groupes de travail coopératif (*kompin* ou *khamba*) composés soit d'hommes soit de femmes, et qui ont le caractère d'institutions permanentes. A cette occasion, il mentionne la préférence des Wolof pour le travail en commun, et note l'existence de groupes informels, différents des *kompin*, qui « exécutent certains travaux agricoles sur une base de réciprocité ».

Toujours chez les Wolof, mais cette fois au Sénégal, Monique LACOMBE-ORLHAC (5) range parmi les « activités diverses » des hommes une certaine aide extérieure qu'elle considère comme équivalente au total de l'aide reçue.

*« Cette aide... concerne surtout les travaux agricoles, aux périodes de pointe, lorsque... ils doivent être réalisés en peu de temps et à des moments bien définis. Quoique s'étendant sur toute l'année, elle est donc surtout importante au moment des semis, des récoltes et lors de la préparation des semences... Elle est évaluée à quelque 12 % du total des travaux divers (6). »*

*« ...L'aide extérieure des femmes intéresse soit le transport d'eau et de bois, soit les travaux agricoles et parmi eux surtout le décorticage de l'arachide, en vue des semis, les binages, et parfois la récolte du mil et la ventilation de l'arachide. »*

(2) *Ngir Yalla ak Seriny*. L'expression revient constamment dans les interviews.

(3) RAULIN (1967), p. 128.

(4) AMES (1959).

(5) LACOMBE-ORLHAC (1967), pp. 42 et 48.

(6) Lesquels « occupent de 11 à 22 % du temps que le paysan pourrait théoriquement consacrer au travail dans son ensemble ».

## IV

L'importance des manifestations d'entraide collective dans le domaine agricole (appelées *santaane* en wolof) n'est apparue à Darou Rahmane II qu'une fois la saison des cultures déjà fortement avancée. Aussi les aspects quantitatifs du phénomène n'ont-ils pu faire l'objet que d'une étude rétrospective. Un questionnaire a été utilisé en janvier 1968 dans chacun des carrés du village, et ce sont les résultats de cette enquête qui sont donnés ici. A ce sujet, deux remarques doivent être faites :

1° Dans quatre carrés, le questionnaire n'a pu être rempli parce que les intéressés avaient quitté le village après la saison des pluies;

2° Dans d'assez nombreux cas, il n'a pas été possible d'interroger individuellement chacune des personnes actives habitant le carré (7). Etant donné la faible population de chaque carré, cela n'avait pas de grave inconvénient en ce qui concerne la première partie du questionnaire (liste des *santaane* organisés par les habitants du carré). N'importe quel homme habitant le carré savait en général combien de *santaane* avaient été organisés et par lui et par les autres personnes du carré. Par contre, pour être remplie correctement, la deuxième page du questionnaire (liste des habitants du carré qui ont participé à un *santaane* organisé dans un autre carré) eût requis l'interrogatoire de chacun des habitants du carré. A ce point de vue, le questionnaire n'a rencontré qu'un succès partiel, et il n'a pas été possible, comme on se l'était proposé, d'établir à l'échelle du village, un tableau carré des échanges de travail.

La liste des *santaane* établie grâce aux deux parties du questionnaire n'est pas complète, et il importe de la considérer comme un simple échantillon tiré de la population totale (inconnue) des *santaane* organisés à Darou Rahmane II en 1967. C'est l'inconvénient du questionnaire rétrospectif. Hâtons-nous de dire que cet échantillon est très représentatif : aux 81 *santaane* recensés dans la première partie du questionnaire, et sur lesquels on possède tous les détails nécessaires, il faut en ajouter 44 autres repérés dans la seconde partie du même questionnaire, qui n'avaient pas été mentionnés avec les premiers et sur lesquels on est beaucoup moins bien renseigné. On arrive donc à un total de 125 *santaane* pour une population active de 200 personnes. Si la méthode d'enquête n'a pu aboutir à une exhaustivité parfaite, il est peu probable qu'elle ait entraîné une sous-estimation grave du total véritable.

Le plan de cette étude sera le suivant : la section 1 est consacrée à une brève présentation du problème. Vient ensuite (section 2) une description du système d'entraide collective. La section 3 est consacrée aux aspects économiques de cette entraide. Dans la section 4, on examinera le problème du choix entre l'entraide et les autres méthodes d'exploitation.

## SECTION 1. PRESENTATION DU PROBLEME

Nous nous intéressons à l'exécution d'un certain nombre d'opérations culturelles, qui sont les suivantes :

ARACHIDE		MILS	
1 <sup>er</sup> sarclage .....	<i>radu.</i>	1 <sup>er</sup> sarclage .....	<i>bay-bahaw.</i>
2 <sup>e</sup> sarclage .....	<i>bayat.</i>	2 <sup>e</sup> sarclage .....	<i>bayat.</i>
3 <sup>e</sup> sarclage .....	<i>balartyi.</i>		
4 <sup>e</sup> sarclage .....	<i>bal-balat.</i>		
Arrachage .....	<i>dekhi.</i>		
Battage .....	<i>baty.</i>		
Vannage .....	<i>dyeri.</i>		

(7) Malgré des visites répétées dans certains carrés.

Les machines agricoles qui peuvent être utilisées pour ces opérations sont la houe (pour les sarclages) et la souleveuse (pour l'arrachage). En fait, ces engins sont très peu employés à Darou Rahmane II, soit parce que les gens n'en possèdent pas, soit parce que l'écartement adopté ne permet pas leur utilisation. Sur les trente-sept carrés étudiés lors de cette enquête, trois seulement disposaient d'une souleveuse et l'ont utilisée pour la récolte.

Considérons donc un paysan, qui ne dispose que du matériel ci-dessus, et qui doit effectuer un sarclage dans son champ d'arachide ou dans son champ de mil. Il peut soit travailler seul, soit faire appel aux autres villageois. L'emploi de main-d'œuvre saisonnière est exclu à ce moment de la saison des cultures puisque les firdous casamançais n'arrivent dans l'arrondissement qu'à partir d'octobre. Bien sûr, le paysan ne travaille jamais vraiment seul : il est aidé par ses fils, « en échange de la nourriture fournie par lui » (8); il peut aussi être aidé par ses femmes. Néanmoins, il peut éprouver le besoin d'organiser ce qu'on appelle un *santaane*. Le mot signifie « commission, convocation, ordre », et vient du verbe *santa* (prier de faire quelque chose, recommander, ordonner). Le *santaanekat* (personne qui organise le *santaane*) demande à ses voisins, parents et amis de venir l'aider, à charge de leur rendre le même service quand ce sera nécessaire, et aussi de fournir un repas. La fourniture d'un repas n'est pas vraiment obligatoire, tous les informateurs le soulignent, mais en pratique elle est presque nécessaire (9). Les seuls cas de *santaane* sans repas observés à Darou Rahmane II sont ceux organisés par le marabout, et ceux visant à aider un carré dont le chef était mort pendant l'hivernage.

Le chef de carré n'est pas seul à organiser des *santaane*; ses femmes, ses enfants, ses navétanes s'il en a, peuvent l'imiter. Quels sont les motifs qui peuvent pousser les uns et les autres à prendre ce genre d'initiative ?

D'abord, bien sûr, le désir de voir nettoyer un champ envahi par l'herbe plus rapidement que cela n'eût pu être fait avec l'aide des seuls habitants du carré. Cependant, étant donné que les *santaane* s'effectuent sur une base de réciprocité, et si l'on raisonne à l'échelle du village, le gain de temps obtenu par le *santaanekat* devrait être compensé par les pertes que celui-ci subit à son tour lorsqu'il assiste aux *santaane* de ses voisins. A l'échelle du village, on est donc bien obligé d'admettre que tout se passe comme si l'existence de l'effet de productivité mentionné et mesuré par RAULIN (10) était vérifiée, et comme si les gens, consciemment ou non, cherchaient à en tirer parti. On tiendra compte en tout cas de la préférence certaine que les paysans — à productivité égale — montrent pour les travaux faits en commun, surtout lorsqu'ils sont le prétexte d'un bon repas.

On pourrait ajouter qu'une fois mis en route, l'échange de *santaane* a tendance à s'entretenir de lui-même. Un informateur le dit très clairement :

« Ce qui nous pousse à faire des *santaane*, c'est que les autres gens te demandent une aide. Tu ne peux pas refuser, tu vas (aux *santaane*)... mais ta gentillesse va te causer beaucoup d'ennuis : c'est ton champ qui va être envahi par les herbes. Alors, tu fais appel, toi aussi, à un *santaane* (11). »

A l'époque de la récolte, il en va de même, avec deux différences :

1. La récolte doit être faite à un certain moment, et en peu de temps, alors que le calendrier des sarclages est plus souple. Cette situation est aggravée par le souci — dont

(8) A ce propos, la comparaison est souvent faite entre le fils du chef de carré et un navétane (ou un *surga*). Comme le *surga*, le fils travaille le matin sur les champs du chef de carré, et garde l'après-midi pour ses champs personnels. Il dispose du vendredi en entier.

(9) « Quand nous nous occupons du champ de quelqu'un, il est inutile de se donner de la peine pour préparer un repas ou quoi que ce soit... Il n'y a qu'à offrir de la kola ou du café... » (interview d'Ousmane Ndiaye, recueillie à Darou Rhamane II, le 12-9-1967, par Jean COPANS). Le marabout n'offre pas de repas quand il organise un *santaane*; il tire évidemment parti de sa situation.

(10) RAULIN (1967), p. 128. Cet effet pourrait se formuler ainsi : s'ils travaillent en commun, les travailleurs exécutent en un temps donné une quantité de travail supérieure à ce qui serait résulté, pendant le même laps de temps, de la somme des *n* efforts individuels.

(11) Interview citée plus haut (Ousmane Ndiaye).

les motifs n'apparaissent pas clairement — montré par de nombreux paysans d'être « les premiers » à déterrer leurs graines (12).

2. De toute manière, il est certain qu'il est encore plus vital à l'époque de la récolte qu'à celle des sarclages d'obtenir une intervention massive et rapide de travailleurs. La pratique des *santaane*, de fait, est encore plus répandue à ce moment que pendant les semaines précédentes. Il s'agit de *santaane* masculins : le *dekhi* est une opération trop pénible pour les femmes. Par contre, la proportion de femmes est très élevée dans les *santaane* consacrés au vannage.

3. Les paysans disposent d'une main-d'œuvre de Mandingues, de Diola et de Peuls qui viennent de Casamance pour participer aux récoltes. A partir d'octobre, on voit ces « firdous » cheminer (13) sur les routes, leur valise sur la tête; ils s'installent sous les arbres des places de village, et couchent dehors malgré la fraîcheur des nuits. Leurs campements sont aisément reconnaissables : quelques vêtements suspendus aux branches, quelques valises et cuvettes, des paniers pour le vannage, et surtout quantité de *safara* (14). Ces firdous se chargent de récolter le champ d'un paysan en échange d'une somme forfaitaire payable en janvier, à la traite (15). Pendant les deux ou trois jours que dure leur travail, ils sont nourris par le propriétaire du champ, au moins à midi; ils vivent également de mendicité.

On voit donc qu'un paysan qui ne dispose pas de souleveuse peut, pour récolter ses arachides, ou bien convoquer un *santaane*, ou bien engager des firdous. Passant sur les raisons sociologiques très pressantes qui peuvent inciter le paysan à préférer la première solution (16), nous montrerons au terme de cette étude quels sont les aspects strictement économiques du choix en question, et comment des considérations financières peuvent contribuer à le résoudre.

## SECTION 2.

## LES FAITS

Cette section est consacrée à l'examen des quatre questions suivantes :

- pour quelles opérations culturelles organise-t-on des *santaane* ? Quel est l'effectif moyen des participants ?
- Comment le système des *santaane* s'adapte-t-il à l'habitat, notamment à la division du village administratif en deux hameaux ?
- L'existence des castes a-t-elle un effet quelconque sur l'organisation des *santaane* ?
- Le système de parenté a-t-il une incidence quelconque sur les réseaux de *santaane* ?

### I

La réponse à la première question est très simple : c'est surtout pour l'arrachage des arachides (*dekhi*) qu'on organise des *santaane*. Cela explique que l'institution n'ait paru mériter une étude approfondie qu'au moment où la saison des cultures se terminait. On fait aussi des *santaane* pour les sarclages (*bayat*) du mil ou de l'arachide, mais moins fréquemment.

(12) Une explication possible serait la suivante : le prix demandé par les firdous est bas au début de la période des récoltes, et plus élevé par la suite. Mais cette explication ne vaut que pour les paysans qui emploient des firdous.

(13) Quatre firdous interrogés à Yassy-Missirah en octobre 1967 étaient venus de Kolda (trajet Kolda-Mbacké en camion : 1 500 F). Leur dernier séjour dans le Baol remontait à 1965, et leur avait rapporté 100 000 F, soit 25 000 F par tête.

(14) Amulettes (voir glossaire).

(15) En janvier 1968, certains marabouts de l'arrondissement de N'dame ont conseillé aux paysans de réduire de 30 % les sommes promises aux firdous; il semble que la crainte qu'inspire les puissants gris-gris des Casamançais ait néanmoins poussé les villageois à respecter leurs engagements.

(16) Relations de voisinage, souci de récupérer une créance en travail née de la participation aux *santaane* des autres villageois, etc...

Le total des jours de travail effectués au titre d'un *santaane* pendant la période étudiée par les personnes interrogées, soit 1 035, se répartit de la façon suivante entre les diverses opérations culturales :

TABLEAU 1. — Opérations culturales classées d'après la mesure dans laquelle elles ont été l'occasion de jours de travail effectués au titre d'un *santaane*

Opérations	Nombre de jours de travail	Pourcentage
Arrachage des arachides .....	507	49
2 <sup>e</sup> sarclage des arachides .....	193	18,5
2 <sup>e</sup> sarclage du <i>sanyo</i> .....	126	12,2
2 <sup>e</sup> sarclage du <i>sunu</i> .....	112	10,8
Battage des arachides .....	38	9,3
Vannage des arachides .....	21	
Récolte du <i>sunu</i> .....	18	
3 <sup>e</sup> sarclage des arachides .....	13	
1 <sup>er</sup> sarclage du <i>sunu</i> .....	7	
	1 035	

Le tableau 1 ne tient compte que des *santaane* dont l'effectif était connu, donc des *santaane* recensés dans la première partie du questionnaire. Or, la classification ci-dessus peut être refaite à partir non pas du nombre de journées de travail fournies mais du nombre de *santaane* organisés; auquel cas il est possible d'y faire figurer tous les *santaane* dont l'existence a été repérée (y compris ceux dont l'effectif n'a pu être connu). Cette seconde classification ne diffère pas sensiblement de la première : seul le *dyeri* (vannage des arachides) change de place, probablement parce que les *santaane* de ce type sont nombreux mais d'effectif réduit (voir annexe 2.1).

TABLEAU 2. — Opérations culturales classées d'après le nombre de *santaane* dont elles ont été l'occasion

Opérations	Nombre de <i>santaane</i>	Pourcentage
Arrachage des arachides .....	58	46,4
2 <sup>e</sup> sarclage des arachides .....	19	15,2
Vannage des arachides .....	17	13,6
2 <sup>e</sup> sarclage du <i>sanyo</i> .....	13	10,4
2 <sup>e</sup> sarclage du <i>sunu</i> .....	7	5,6
Battage des arachides .....	5	8,8
Récolte du <i>sunu</i> .....	4	
3 <sup>e</sup> sarclage des arachides .....	1	
1 <sup>er</sup> sarclage du <i>sunu</i> .....	1	
	125	

Les tableaux 1 et 2 appellent les commentaires suivants :

1. Ils reflètent l'importance relative des différents types de *santaane* mais également celle des différentes opérations culturales. S'il y a peu de *santaane balartyi* ou de *santaane hav-bahaw*, ce n'est pas parce que les paysans préfèrent effectuer ces opérations de

manière individuelle, mais bien plutôt parce qu'ils les effectuent rarement de toute manière. Les chiffres donnés à ce sujet dans le cahier de résultats tenu à Darou Rahmane II en 1967 par le vulgarisateur de la S.A.T.E.C. sont absolument illusoires (17).

La question intéressante est en tout cas celle-ci : pour chaque opération culturale, quelles sont les proportions de travaux effectués collectivement d'une part, dans le cadre du carré d'autre part ? Les documents recueillis lors de cette enquête ne permettent pas de répondre à cette question, mais les mesures d'emploi du temps effectuées pendant un an dans quatre carrés du village pourront sans doute nous éclairer sur ce point.

2. Les résultats des tableaux 1 et 2 peuvent être établis pour chacun des hameaux composant le village administratif, soit Darou Rahmane *stricto sensu* (Wolof) et Darou Sine (Serer wolofisés). Dans ces deux hameaux, les annexes 2.1 et 2.2 montrent que c'est toujours la récolte des arachides (*dekhi*) qui provoque le plus de *santaane*.

3. A l'annexe 2.1, on trouvera le nombre moyen de participants à chaque type de *santaane*; les distributions sont données dans les annexes 2.2 et 2.3. Là encore, aucune différence significative entre Darou Rahmane et Darou Sine. La différence d'effectif entre les *santaane* de sarclage et d'arrachage d'une part, les *santaane* de battage et de vannage d'autre part, est assez considérable pour retenir l'attention. Il faut se souvenir cependant que les effectifs moyens des *santaane* du second type ont été calculés à partir d'un faible nombre d'observations.

On remarquera que l'optimum indiqué par RAULIN (18) n'est atteint que très rarement.

## II

Etant donné sa division en deux hameaux, le village de Darou Rahmane II se prêtait bien à l'étude de l'influence que peut exercer l'habitat sur l'organisation des travaux collectifs. Les résultats donnés ici concernent les *santaane* recensés à la page 2 du questionnaire, pour un total de 276 journées d'actif; il ne s'agit donc que d'un échantillon, mais ces résultats sont aussi peu équivoques que possible : comme le montre le tableau 3, les *santaane* s'effectuent avant tout dans le cadre du hameau, et semblent donc basés sur les relations de voisinage immédiat.

Cela est si vrai que les habitants de Darou Sine fréquentent davantage les *santaane* organisés par leurs voisins de Yolly que ceux de Darou Rahmane, et cela bien que Darou

TABLEAU 3. — Géographie des *santaane*

Hameau où habitent les informateurs	Nombre de jours de travail collectif effectués par les informateurs à :			
	D. Rahmane	D. Sine	Yolly	Ailleurs
Darou Rahmane.	208	7	2	2
Darou Sine .....	2	44	10	1

(17) Il indique :

- que les trois premiers sarclages ont été effectués dans 52 champs d'arachides sur 61 (soit 85 %) et que le quatrième sarclage a eu lieu dans 16 champs (26 %);
- que les trois premiers sarclages ont eu lieu dans 38 champs de mil sur 45 (soit 84 %) et que le quatrième sarclage a eu lieu dans 18 champs (soit 40 %).

(18) RAULIN (1967), p. 128. « De l'avis unanime, le meilleur rendement est obtenu avec une équipe d'une vingtaine de travailleurs. Il ne faut pas descendre au-dessous d'une dizaine, et effectivement la plupart des équipes de travail collectif au profit des particuliers oscillent entre ces deux chiffres. Au-dessous il n'y a pas assez d'émulation, au-dessus il est difficile de contrôler le travail. »

Rahmane et Darou Sine ne forment qu'un seul et même village sous l'autorité d'un unique chef administratif et d'un unique marabout. La raison est évidemment que Darou Sine est beaucoup plus proche de Yolly que de Darou Rahmane (19).

Les jours de travail fournis « ailleurs » qu'à Darou Rahmane, Darou Sine et Yolly l'ont été en fait :

- à Madina Touré et à Bouboul par les habitants de Darou Rahmane. Madina Touré compte 250 habitants et se trouve à 4 km de Darou Rahmane; Bouboul est une entité administrative regroupant 28 Peuls dont les cases sont dispersées à l'est de Darou Rahmane;
- à Touba, par un habitant de Darou Sine.

Ces faits sont de nature à faire réfléchir sur la notion de village. Un village administratif, c'est un simple regroupement de carrés opéré dans un but fiscal : le chef de cette unité est avant tout responsable de l'impôt. Le village administratif coïncide ou non avec une entité beaucoup moins arbitraire, celle constituée par les descendants des personnes qui accompagnaient le marabout fondateur. Les habitants sont alors rassemblés par un même lien de dépendance à l'égard d'une même personne, ou de son descendant (20). Cette communauté dans la dépendance n'épuise cependant pas la totalité de la cohésion villageoise, et pour analyser celle-ci sous tous ses aspects, il faut tenir compte de certaines formes de sociabilité qui sont des relations d'échange de travail. La communauté formée par les dépendants d'un marabout se subdivise alors en unités plus petites, dont les contours sont étroitement liés à un fait matériel, celui de l'implantation sur le terrain.

Autrement dit, à la question : « Pourquoi les gens se regroupent-ils pour vivre au sein de certaines unités appelées villages, et pourquoi la taille de ces unités est-elle ce qu'elle est de façon durable ? », il y aurait peut-être lieu de substituer une autre question, formulée ainsi : « Il existe certaines unités qui sont les hameaux et les villages; quelle est donc, à l'intérieur de ces unités, la consistance des relations sociales et économiques entre les habitants ? »

### III

Si l'éloignement ou le voisinage géographique exercent une influence aussi nette sur l'organisation des *santaane*, qu'en est-il de l'éloignement ou du voisinage social résultant de l'appartenance à des castes semblables ou différentes ?

TABLEAU 4. — *Castes à Darou Rahmane II*

Désignation	D. Sine	D. Rahmane	Ensemble	Pourcentage
<i>Ger</i> (homme libre) .....	32	83	115	36,7
<i>Dyam</i> (esclave) ..	46	131	177	56,7
<i>Ude</i> (cordonnier).	—	9	9	2,8
<i>Tög</i> (forgeron) ..	—	4	4	1,2
Griot .....	8	—	8	2,5
TOTAUX ...	86	227	313	

(19) En fait, Darou Sine et Yolly se touchent.

(20) « Dans le village, la majeure partie des habitants sont des parents. Pourquoi ? Parce que le marabout les lie; pour cette raison, tous sont des parents rendus plus proches par la religion. A cause du marabout, même ceux qui ne sont pas véritablement et naturellement des parents sont plus liés que des parents par le sang... »

Interview précitée (Ousmane Ndiaye).

La structure de la société wolof est connue, au moins dans ses grandes lignes, encore qu'on puisse s'interroger sur la portée actuelle que peut revêtir le fait d'être homme libre, esclave ou casté (21). A Darou Rahmane II, la stratification est résumée par le tableau 4.

*Les résultats de l'enquête permettent d'énoncer deux conclusions :*

1. Qu'ils soient *Ger*, *Dyam*, *Tög*, *Ude* ou Griots, tous les habitants de Darou Rahmane II organisent des *santaane* et assistent à ceux des autres (22). Un seul carré paraît se tenir quelque peu à l'écart du système : c'est celui d'un *Ger* venu s'installer à Darou Rahmane dix ans après la fondation du village, et qui dispose de suffisamment de fils pour cultiver sans aide.

2. Si les *Dyam* assistent aux *santaane* des *Ger*, l'inverse est également vrai. En outre, *Dyam* et *Ger* assistent aux *santaane* du forgeron, et réciproquement.

Jusqu'à preuve du contraire, il semble donc que les échanges de travail consentis à l'occasion des *santaane* s'organisent sans qu'il soit tenu compte du système des castes. Cela est d'ailleurs amplement confirmé par les conversations avec les informateurs, aussi bien à Darou Rahmane II que dans d'autres villages.

#### IV. SYSTEME DE PARENTE ET SANTAANE (23)

Pour des raisons structurelles et historiques, le système de parenté semble avoir une importance très relative en milieu wolof mouride. Ce phénomène que l'on peut démontrer au niveau de la cohésion et de l'organisation sociale villageoise, devient encore plus significatif si l'on entreprend de comparer le rôle des quelques réseaux de parenté existants à la manière dont sont organisés les *santaane* qui sont, il faut le rappeler, les seuls rapports collectifs (en dehors des prestations aux marabouts) qui existent au niveau de l'organisation de la production agricole.

En effet, si le système de parenté ne régit que faiblement les liens sociaux, au niveau de l'unité villageoise du moins, on peut dire que son rôle est absolument nul au niveau des rapports de production villageois. Ou du moins que là où il se manifeste il perd toute signification en tant qu'élément de cohésion sociale et villageoise.

Nous développerons d'abord brièvement quelques indications sur le rôle du système de parenté en milieu wolof-mouride. Puis nous indiquerons ce qu'il en est à Darou Rahmane II pour terminer par l'étude des rapports possibles entre ces faits et l'organisation des *santaane*.

#### Les système de parenté en milieu wolof-mouride.

Les causes réelles de l'affaiblissement du système de parenté sont certainement difficiles à saisir, surtout si l'on accepte l'hypothèse qu'il s'agit d'un phénomène ancien, antérieur à la colonisation. L'islamisation progressive des Wolof ainsi que l'anarchie

(21) Il y a certainement des conséquences en matière matrimoniale. Pour le reste, il semble bien que le *dyam* n'ait guère d'autres obligations que de dépecer le mouton de son *Ger* à la Tabaski, en échange de quoi il recevra le cou (*bat*) de l'animal.

Voir à ce sujet GAMBLE (1957) et SILLA (1966).

(22) 13 carrés *ger* déclarent avoir organisé 38 *santaane*; 16 carrés *dyam* déclarent en avoir organisé 39. Grâce aux *santaane* déclarés, chaque actif *ger* aurait disposé de 4,6 journées de travailleur à titre d'aide, et chaque actif *dyam* de 7,6 jours.

3 carrés de castés ont déclaré avoir organisé 4 *santaane* obtenant ainsi 4,7 jours de travailleur par actif.

(23) Cette étude sur le système de parenté et les *santaane* (p. 191-194) est due à Jean COPANS.

Comme le lecteur s'en apercevra immédiatement, ces quelques remarques sont très schématiques. D'autre part l'enquête que nous menons actuellement sur le système de parenté n'est pas encore terminée (pour Darou Rahmane II nous n'avons que 90 % des données à peu près) et bon nombre de ces remarques sont plutôt des hypothèses. Mais malgré ces lacunes, l'examen du problème suivant a pu être mené de façon significative.

politique de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui en résulte partiellement, sans être les causes les plus immédiates, sont certainement responsables de l'évolution ultérieure du système de parenté (24).

Le mouvement mouride du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, démontre clairement par la forme « brutale » qu'il prend, que le système de parenté doit s'effacer devant des nécessités idéologiques (religieuses et politiques) et même économiques. Le système de parenté se révèle être un faible instrument de mobilisation générale des populations. Mais il transformera un groupe familial en un véritable groupe social chez les marabouts. Bien sûr, un système de parenté ne disparaît pas du jour au lendemain, et les liens de dépendance maraboutiques, même s'ils paraissent contraignants au début, ne peuvent suffire à remplacer la forme générale de tous les liens sociaux. Celle-ci se maintient donc malgré le remodelage mouride de la société « traditionnelle ». La colonisation des « terres vierges » par les mourides a donc pris une certaine forme où la parenté jouait un rôle, mais plus par « la force des choses » que par la nature du phénomène lui-même. Dans la mesure où la forme prise par ce mouvement de peuplement est déterminante pour expliquer le rôle actuel du système de parenté dans les villages mourides, on comprendra facilement que ce rôle est secondaire (25).

### L'exemple de Darou Rahmane II (26)

En identifiant les siblings (27) avec leur descendance et leur ascendance directe encore vivante nous formerons une unité familiale qui peut ou non correspondre aux carrés actuels. Darou Rahmane comprend ainsi vingt-sept unités familiales et Darou Sine neuf unités.

Si l'on recense les liens d'alliance actuelle et les liens d'ascendance commune qui lient ces unités, nous trouvons cinq groupes plus ou moins importants mettant en cause dix-neuf unités à Darou Rahmane et deux groupes à Darou Sine mettant en cause cinq unités familiales. Le nombre des liens d'alliance et celui des liens d'ascendance commune s'équilibrent à peu près sans cependant se recouvrir au sein de chacun des groupes. La profondeur généalogique moyenne de ces groupes est de trois générations (28).

En un sens, les réseaux de parenté entre le village et son « arrière-pays » (les zones d'origine de la population actuelle) sont peut-être plus denses (grâce au jeu des alliances notamment) qu'au sein même du village. Si l'on se marie encore le plus souvent « dans sa parenté », c'est dans une parenté éloignée géographiquement, le plus souvent identifiable à ce même « arrière-pays ». Cette distance géographique exprime également une

---

(24) Voici ce que nous entendons par affaiblissement du système de parenté. Selon les types de sociétés « traditionnelles », les fonctions du système de parenté sont plus ou moins déterminantes au niveau de l'organisation sociale et ses règles sont plus ou moins contraignantes. Par affaiblissement, nous désignons le phénomène suivant : pour une série de causes, le système de parenté voit son fonctionnement subordonné à une série de facteurs extérieurs et la forme des relations sociales ne tend plus à le prendre comme *modèle général* d'organisation des rapports sociaux. On peut penser qu'un certain nombre de caractères *internes* du système de parenté peuvent le prédisposer à un tel affaiblissement. Tel serait peut-être le cas du système wolof.

L'anarchie politique des états Wolof dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle trouve probablement ses racines dans la *forme* même du système politique wolof traditionnel.

(25) Ce point fait l'objet d'une étude approfondie en cours. Nous ne la détaillerons pas pour Darou Rahmane II, nous limitant à une esquisse de la place et de la forme générale des réseaux de parenté existants.

(26) Nous nous bornerons ici à une brève approche statistique. Elle vise à *simplifier* les réseaux de parenté et à permettre une comparaison éventuelle entre ceux-ci et l'organisation des *santaane*. Une telle approche n'indique que partiellement la structure du système de parenté qui sera analysée par ailleurs, ultérieurement.

(27) Groupe de frères et/ou de sœurs.

(28) Il est bien connu que le nombre de personnes liées entre elles croît avec la profondeur généalogique. Nous signalons un problème méthodologique. Les ascendances réelles sont peut-être plus nombreuses que les ascendances recensées mais la faible mémoire généalogique est générale chez les wolof-mourides. On peut rapprocher ce phénomène de l'affaiblissement général du système de parenté.

rupture sociologique et le fait qu'un des critères de l'alliance actuelle soit le seul voisinage villageois (la plupart du temps exclusif d'un lien de parenté) montre que le système de parenté est de moins en moins contraignant. Il en est de même au niveau de l'organisation des *santaane*.

### Réseaux de parenté et réseaux de *santaane*.

Dans la mesure où le voisinage géographique, défini par des liens de dépendance maraboutique, modèle l'espace social du village, et où le système de parenté ne fonctionne plus que comme une des possibilités de l'alliance matrimoniale (et encore dans un espace qui dépasse de loin l'unité villageoise) (29), on peut s'attendre à une faible répercussion des réseaux de parenté sur les réseaux de *santaane*. On peut même conclure qu'elle est nulle à l'intérieur des différents groupes distingués précédemment (30).

Deux approches complémentaires nous ont permis de démontrer ce point. D'abord en examinant la place relative des *santaane* faits pour des « parents » dans l'ensemble de ceux qui ont été faits dans chacun des groupes. Puis en examinant la signification possible de ces *santaane* par rapport à certains liens de parenté privilégiés.

Notre première approche purement statistique (31) a été menée au niveau de chaque groupe en séparant Darou Rahmane et Darou Sine (32).

Nous avons distingué deux séries auxquelles nous avons appliqué trois critères.

Nous avons considéré la série de l'ensemble des *santaane* et celle de ceux exclusivement faits pour des « parents ».

Dans ces séries nous avons distingué trois critères :

- a) Le nombre de personnes *différentes* pour qui les *santaane* ont été faits;
- b) Le nombre de *santaane* différents qui ont été organisés;
- c) Le nombre des journées de travail dépensées (33).

#### DAROU RAHMANE.

Sur l'ensemble des cinq groupes, le pourcentage des personnes apparentées par rapport à toutes celles pour qui des *santaane* ont été effectués varie de 0 à 24,1 %. Le pourcentage des *santaane* faits pour ces « parents » sur l'ensemble des *santaane* varie de 0 à 32,4 %. Enfin, en ce qui concerne la dépense en journées de travail, elle varie de 0 à 34,6 %.

(29) Le mariage est viri-local.

(30) Au niveau de l'unité familiale un certain nombre de rapports existent qui modèlent effectivement l'organisation du travail productif. Mais cet aspect de l'organisation des travaux agricoles (entre siblings, à l'intérieur du ménage) n'a pu être saisi par nos questionnaires *santaane*.

(31) Le tableau complet des données statistiques à propos des *santaane* est donné dans l'annexe n° 6. Nous n'avons tenu compte dans cette étude que des *santaane* déclarés sur la page 2 du questionnaire c'est-à-dire ceux auxquels les membres de l'unité familiale disent avoir participé. Il est évident que les prestations ainsi dégagées ne représentent pas l'ensemble de celles fournies effectivement mais on ne peut procéder autrement si l'on tient à identifier les participants. Notre étude est donc fondée sur l'offre de travail et non sur la demande effectivement reçue. La part des « parents » n'en est pas moins significative.

De même, nous n'avons pas tenu compte des divers types d'opérations culturelles et nous avons considéré tous les *santaane* comme identiques car ce qui est déterminant dans ce cas est la participation et non la qualification du travail.

(32) Il n'existe pas de liens de parenté entre les unités familiales de Darou Rahmane et celles de Darou Sine aussi bien au niveau de l'ascendance (ce qui est normal puisqu'il s'agit de deux peuplements récents ethniquement différents) que de l'alliance. Comme l'a démontré Ph. Coutry, seul le critère de voisinage joue ici.

(33) En effet, des *santaane* ont pu faire l'objet de plusieurs contributions. Dans le groupe IV, par exemple, trois unités familiales sur les quatre que comprend le groupe ont participé à des *santaane* avec six participants. Ceux-ci ont consacré 23 journées de travail pour 19 *santaane* organisés par 17 personnes. Sur ces 17 personnes, seules quatre étaient apparentées d'une façon ou d'une autre.

## DAROU SINE.

Pour l'ensemble des deux groupes, les variations des pourcentages sont respectivement : de 9,9 à 38,8 % en ce qui concerne l'apparement des organisateurs de *santaane*, de 7,6 à 60 % en ce qui concerne les *santaane* et de 6,6 à 51,6 % en ce qui concerne la dépense en journées de travail.

Pour juger du phénomène au niveau global de chacun des hameaux, le critère le plus significatif à notre avis est le rapport entre les dépenses de travail faites pour des *santaane* de parents et celles faites pour l'ensemble des *santaane*. Pour Darou Rahmane la moyenne pondérée est de 22,5 % et pour Darou Sine de 34,7 %. La part des *santaane* faits pour des parents apparaît encore plus significative si on rapporte la part des dépenses en travail faites pour ces *santaane* à celles fournies dans l'ensemble des *santaane* de Darou Rahmane II : elle est de 15,4 % à Darou Rahmane et de 29,8 % à Darou Sine (34).

Mais cette faible importance statistique, bien qu'elle tienne à la faible extension des réseaux de parenté, peut ne pas être entièrement significative. En fait, il n'y a aucun type de relation structurelle généralisée entre les réseaux de parenté et les réseaux de *santaane*. Les parents sont considérés au même titre que les voisins (35). En effet, si l'on considère les individus qui possèdent les mêmes liens de parenté avec d'autres, il n'y a pas de prestation systématique dans chaque cas. Autrement dit, ce ne sont pas les réseaux de parenté qui modèlent les réseaux de *santaane*, même partiellement, que ce soit au niveau de l'alliance ou de l'ascendance. De toute façon, la diversité des liens de parenté relevée à Darou Rahmane II va de pair avec leur aspect fragmentaire. Les lignées se construisent plus par référence à « l'arrière-pays » que par référence aux parents présents localement (les alliances reflètent à l'évidence ce phénomène).

Si le cas de Darou Rahmane II prouve bien la spécificité sociologique de l'implantation mouride, aucun élément ne permet de préjuger du rôle du système de parenté au niveau de l'organisation de la production antérieurement à cette implantation. La nouveauté radicale de celle-ci, déterminée par les liens de dépendance maraboutique, ainsi que les nombreux exemples d'un tel rôle dans les sociétés traditionnelles africaines peuvent nous pousser à croire qu'une telle fonction *pouvait* exister. Mais sa forme ainsi que ses modalités de fonctionnement nous seront probablement, à jamais, inconnues.

Le critère du simple voisinage permet donc pour l'instant de bien comprendre les caractères sociologiques de l'organisation des *santaane* en milieu wolof-mouride.

\*\*

Là s'achèvera cette description superficielle du système des *santaane*. Les documents recueillis ont été assez longuement traités dans l'espoir de mettre en évidence quelques relations simples qui, si elles avaient été vérifiées, auraient incontestablement contribué à une meilleure connaissance de l'institution. Ces recherches s'appuyaient sur les hypothèses suivantes :

1. Chaque personne active habitant le carré cultive un champ d'arachides (éventuellement un champ de mil) et peut organiser des *santaane*. Le nombre de *santaane* organisés par un carré est donc susceptible de croître avec le nombre d'habitants du carré. Inversement, le nombre de *santaane* organisés par les habitants d'un carré pourrait décroître quand le nombre des habitants croît, puisque les possibilités d'entraide à l'intérieur de ce carré semblent rendre moins nécessaire l'appel à l'aide extérieure.

(34) Nous avons d'une part pris le total des journées de travail dépensées pour des parents (cf. annexe 6, colonne 9) et de l'autre nous avons totalisé les journées de travail dépensées telles que le tableau 3, géographie des *santaane*, nous les présente. Soit 219 journées pour Darou Rahmane et 57 pour Darou Sine. Alors que la part des dépenses totales en journées de travail des groupes dans l'ensemble de celles faites à Darou Rahmane II est de 70,3 % pour Darou Rahmane et de 80,7 % pour Darou Sine.

(35) Cf. la définition de la parenté et de son rôle donnée par le chef de village, Ousmane N'Diaye : le lien de dépendance maraboutique est plus fort que les liens de parenté (note 20, page 190).

En fait, aucune relation linéaire simple n'a été observée ni entre le nombre d'actifs habitant un carré et le nombre de *santaane* organisés par ce carré, ni entre le nombre d'actifs habitant un carré et le nombre de jours de travail obtenus de l'extérieur grâce aux *santaane*.

2. En l'absence de matériel, une grande surface cultivée en arachide pourrait, si le nombre d'actifs disponibles dans le carré est insuffisant, obliger à faire appel à des *santaane*, soit pour entretenir et récolter les champs d'arachides, soit pour entretenir et récolter les champs de mil que l'extension des surfaces cultivées en arachide contraint à négliger.

Sauf pour quatre carrés, la surface cultivée n'était pas connue et c'est le rapport quantité de semence/nombre d'actifs qu'on a corrélé avec le nombre de *santaane* (ou le nombre de jours de travail extérieur obtenus grâce aux *santaane*).

Là encore, les nuages de points ne révèlent aucune relation simple. De toute manière, en effet, un troisième facteur viendrait perturber cette relation, à supposer qu'elle existe. Pour organiser des *santaane*, il ne faut pas seulement avoir besoin de le faire, il faut aussi et surtout en avoir les moyens. Ce qui nous amène aux aspects économiques du phénomène, dont il va être question dans la section suivante.

### SECTION 3.

### L'ECONOMIE DES SANTAANE

Tout se passe comme si le système des *santaane* comportait une double série d'échanges :

- les prestations de travail obtenues par le *santaanekat* sont immédiatement compensées par la fourniture d'un repas;
- ces mêmes prestations sont aussi compensées par une contre-prestation en travail fournie à un moment quelconque par le *santaanekat* (ou par une personne de son carré) lorsqu'il assiste aux *santaane* organisés par d'autres carrés. Cette contre-prestation de travail sera d'ailleurs elle-même compensée par un repas.

L'équilibre de ce système ne peut être qu'approximatif, pour trois raisons :

- il repose sur deux séries d'échanges entremêlées : le déséquilibre d'un ensemble d'échanges peut être redressé par le déséquilibre inverse de l'autre ensemble;
- il ne s'établit pas de façon bilatérale (entre deux carrés);
- enfin les prestations sont difficilement mesurables.

Il serait en fait très difficile de représenter d'une façon chiffrée la résolution de ce double ensemble d'échanges. Dans le cas présent, c'est tout à fait impossible puisqu'on ne dispose que d'un recensement partiel des prestations. Pour chaque carré, on peut toutefois se faire une idée approchée de la manière dont fonctionne le système, au moins en ce qui concerne les prestations de nourriture; dans un assez grand nombre de cas en effet, on a pu faire préciser aux *santaanekat* le détail des frais qu'ils avaient dû exposer. A ce propos, trois questions seront examinées :

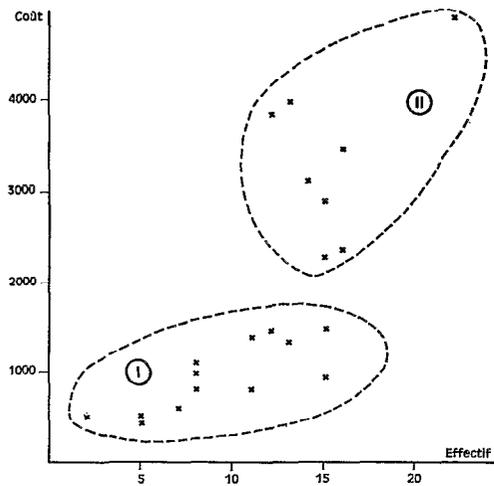
- Quels sont les déterminants du coût d'un *santaane* ?
- D'où viennent les fonds dépensés ?
- A quelles dépenses ces fonds sont-ils affectés ?

### I

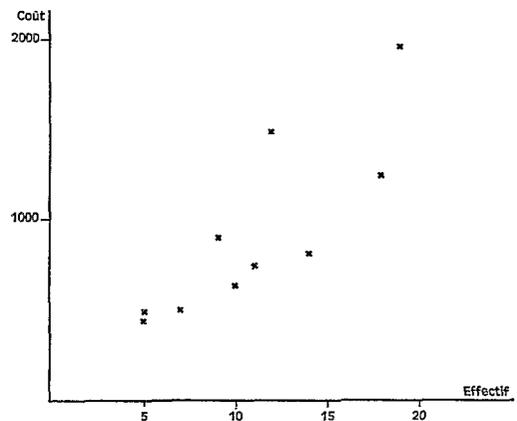
Le déterminant le plus immédiat du coût d'un *santaane*, c'est le nombre de participants. Un simple coup d'œil aux graphiques 1, 2 et 3 montre que la relation entre coût et effectif est vérifiée pour tous les types de *santaane*, à Darou Rahmane comme à Darou Sine. Le graphique 1 fait cependant apparaître une corrélation qui n'est pas aussi intense

dans les deux parties du nuage de points que l'on a numérotées 1 et 2. Assez bonne dans le sous-nuage 1, la corrélation devient mauvaise ou nulle dans le sous-nuage 2. On a donc été amené à se demander si ces deux ensembles de *santaane* différaient à un point de vue quelconque.

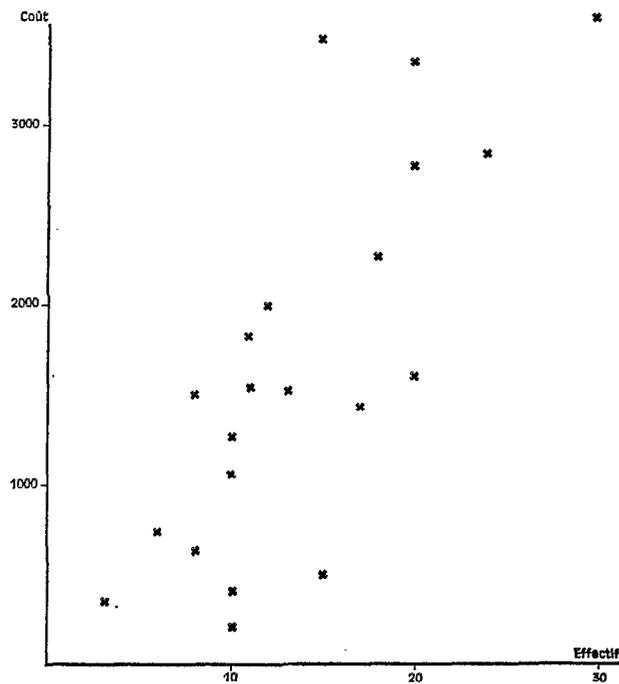
L'hypothèse a d'abord été faite que si, pour les *santaane* de l'ensemble 2, la dépense paraissait croître sans que le nombre de participants n'augmente, cela venait peut-être du



GRAPHIQUE 1. — Coût et effectif des *santaane* pour l'arrachage des arachides à Darou Rahmane



GRAPHIQUE 2. — Coût et effectif des *santaane* pour le sarclage des arachides à Darou Rahmane



GRAPHIQUE 3. — Coût et effectif des *santaane* à Darou Sine

fait que le pourcentage de crédit compris dans cette dépense était plus élevé que pour les *santaane* de l'ensemble 1. Le nombre de participants fixe un plancher aux dépenses d'un *santaane*, mais la nécessité de payer comptant leur impose un plafond. Si cette dernière contrainte est levée par l'obtention de crédit, rien ne s'oppose à ce que les dépenses occasionnées par un *santaane* perdent tout lien avec le nombre de convives, et prennent un caractère ostentatoire.

En réalité, rien de tel n'a pu être vérifié : le pourcentage de crédit dans la dépense totale est de 55,8 % pour les *santaane* de l'ensemble 1, et de 51 % pour ceux de l'ensemble 2. Par contre, une forte différence apparaît dans le niveau de la dépense par tête : dans l'ensemble 2, la dépense par tête est de 218 F, alors qu'elle n'est que de 102 F dans le sous-ensemble 1 (36). Cette différence vient peut-être du fait que dans l'ensemble 2, deux *santaane* au moins avaient été l'occasion de dépenses qui ne sont pas tout à fait habituelles (37). La raison de cette générosité est difficile à élucider. Il faut probablement se contenter de dire que dans une série de *santaane*, un certain nombre (aléatoire) d'unités doivent manifester la propension du *santaanekat* à la magnificence, et témoigner qu'il dispose de ressources plus élevées que les autres. Aussi bien, une certaine quantité de nourriture est parfois offerte aux parents et voisins du *santaanekat*, même s'ils n'ont pas été travailler sur son champ; cette pratique suffirait à expliquer que la liaison entre coût et effectif des *santaane* ne soit pas très rigoureuse.

## II

Les tableaux 5 et 6 donnent le coût moyen total et le coût moyen par tête des principaux types de *santaane*. Ils montrent en même temps qu'environ la moitié des frais sont couverts par le crédit (38) : c'est à crédit, notamment, qu'est acheté souvent le riz qui figure dans presque tous les repas. Le prix de ce riz (payable en janvier) est alors de 75 F le kilo, au lieu de 45 ou 50 F.

Il est intéressant de remarquer que, dans l'échantillon observé, le pourcentage de crédit dans la dépense moyenne par type de *santaane* paraît augmenter au fur et à mesure que la saison des pluies s'avance. A Darou Rahmane, ce pourcentage est de 41 % pour les *santaane* de sarclage des arachides, de 52 % pour les *santaane* d'arrachage. Cette différence ne peut être due au fait que le coût moyen total des *santaane* d'arrachage est supérieur à celui des *santaane* de sarclage : s'il en était ainsi, on devrait observer une augmentation du pourcentage de crédit en fonction de la dépense totale à l'intérieur de la seule catégorie des *santaane* d'arrachage, ce qui est loin d'être le cas (39). La seule explication plausible est que l'argent liquide, ou les possibilités d'en obtenir, se font de plus en plus rares au fur et à mesure que l'année s'avance; l'appel au crédit devient donc de plus en plus intense. De même, à Darou Sine, et dans le cas particulier des *santaane* consacrés à la culture du mil, la dépense des *santaane* de récolte (*ngob*) — qui sont chronologiquement les derniers dans cette série — est couverte à 100 % par le crédit.

S'il y a recours au crédit, les paysans n'en doivent pas moins effectuer des règlements comptant. Comment y parviennent-ils ?

(36) Elle serait en réalité de 76 F si l'on tenait compte de tous les *santaane* recensés; il est plus réaliste de ne pas tenir compte d'un *santaane* organisé pour venir en aide à un carré dont le chef venait de décéder (42 personnes pour une dépense totale de 200 F).

(37) Un mouton de 2 000 F et une chèvre de 1 150 F.

(38) L'annexe 4 rassemble les données relatives au crédit pour tous les *santaane* étudiés dans les deux parties du village.

(39) Pour les 16 *santaane dekhi* ayant coûté moins de 2 500 F, la part du crédit dans la dépense totale est en moyenne de 54 %; elle tombe à 51 % pour les 6 *santaane dekhi* ayant coûté plus de 2 500 F. Si l'on partage les observations en deux masses égales les pourcentages sont respectivement de 63 % pour la masse la moins coûteuse et de 49 % pour la masse la plus coûteuse. La tendance serait donc plutôt à un accroissement du crédit dans les petits *santaane*. On observe une tendance analogue pour les *santaane* de sarclage.

TABLEAU 5. — *Coût moyen total des différents types de santaane (en francs C.F.A.)*

Désignation	Darou Rahmane			Darou Sine			Ensemble		
	Comptant	Crédit	C. total	Comptant	Crédit	C. total	Comptant	Crédit	C. total
Arrachage des arachides .....	847 48 %	938 52 %	1 775 100	1 365 77 %	425 23 %	1 790 100	1 040 58 %	740 42 %	1 780 100
2 <sup>e</sup> sarclage des arachides .....	546 59 %	371 41 %	917 100	—	—	—	546 59 %	371 41 %	917 100
Mil : toutes opérations .....	275 27 %	755 73 %	1 030 100	790 55 %	650 45 %	1 440 100	445 38 %	720 62 %	1 165 100

TABLEAU 6. — *Coût moyen par tête des différents types de santaane (en francs C.F.A.)*

Désignation	Darou Rahmane	Darou Sine	Ensemble
Arrachage des arachides ...	137	112	125
2 <sup>e</sup> sarclage des arachides ...	83	—	83
Mil : toutes opérations ....	90	138	106

N.-B. — La multiplication du coût moyen par tête par le chiffre de l'effectif moyen (annexe 2.1) des *santaane* pour le deuxième sarclage des arachides ne redonne pas le coût moyen total indiqué au tableau 5. En effet, quatorze *santaane* bayat ont servi au calcul de l'effectif moyen donné à l'annexe 2.1, mais le coût de dix d'entre eux seulement a pu être établi de façon sûre. Ces dix *santaane* comportaient en tout cent dix participants, et c'est sur cette base qu'a été calculé le coût moyen par tête donné au tableau 6.

La question a pu être éclaircie pour vingt-six *santaane* seulement; le tableau 7 résume les renseignements obtenus.

On remarquera que les paiements comptant ne proviennent que rarement d'une encaisse (partie de la rubrique « non spécifié » dans le tableau 7) — laquelle peut d'ailleurs correspondre partiellement à un endettement caché. La plupart du temps, il doit y avoir vente préalable, dont le produit est alors affecté d'*avance* aux frais du *santaane*. Les ventes de mil concernent le *sunu*, récolté avant que l'arachide ne vienne à maturité. Les paysans en écoulent une certaine quantité, à 15 F le kilo environ; cet excédent aggrave leur manque de vivres, et les oblige à s'endetter un peu plus tard.

### III

Que ce soit à crédit ou au comptant, c'est en tout cas surtout par voie d'achat que les *santaanekat* se procurent les denrées nécessaires au repas qu'il est de coutume d'offrir aux travailleurs invités. Ce repas doit être abondant, et la nourriture doit être de qualité.

TABLEAU 7. — Source des fonds dans les paiements comptant lors des *santaane* (en francs C.F.A.)

<i>Santaane</i> organisés par les hommes			<i>Santaane</i> organisés par les femmes		
Source des fonds	Sommes	Pourcentage	Source des fonds	Sommes	Pourcentage
Non spécifié .....	10 345	35,5	Vente de poulets ..	900	26,5
Commerce de bouchers .....	7 985	27,3	Vente de mil .....	800	23,5
Menuisier .....	4 315	14,8	Non spécifié .....	700	20,6
Vente de mil .....	3 780	12,9	Vente de bois .....	500	14,7
Tailleur .....	1 400	4,8	Donné par le mari.	500	14,7
Cordonnier .....	875	3			
Vente de bois .....	500	1,7			
TOTAL .....	29 200	100,0	TOTAL .....	3 400	100,0

Pour des consommateurs wolof, cette dernière exigence a un contenu très précis : il faut de la viande (le poisson séché figure rarement dans les menus), du riz, et quantité d'huile. Dans les repas observés, il n'a pas été utilisé en moyenne moins d'un litre d'huile pour 3,5 kg de riz !

L'autoconsommation est peu fréquente; elle peut concerner le petit bétail, la volaille, le lait, le mil et le manioc.

Pour un échantillon de 34 340 F étudié surtout à Darou Sine (40), la dépense se répartit de la façon indiquée au tableau 8.

TABLEAU 8. — Affectation des sommes dépensées à l'occasion des *santaane* (en francs C.F.A.)

Désignation	Valeurs	Pourcentage
1. Riz .....	10 925	31,8
2. Viande (41) .....	9 050	26,3
3. Huile .....	5 750	16,7
4. Mil (42) .....	2 290	6,6
5. Sucre .....	2 110	6,2
6. Café .....	1 200	3,5
7. Sauce tomate (boîtes) .....	930	2,6
8. Cola .....	855	2,5
9. <i>Dyar</i> (43) .....	510	1,5
10. Lait .....	150	0,4
11. Oignons .....	135	0,4
12. Poisson séché (44) .....	40	0,1
13. Divers, non spécifié .....	395	1,2
TOTAL .....	34 340	

(40) Cette dépense a été couverte par le crédit à raison de 5 750 F.

(41) Les dépenses de viande se répartissent ainsi :

Chèvres .....	5 350	(59,2 %)
Moutons .....	1 500	(16,5 %)
Bœufs .....	1 400	(15,5 %)
Poulets .....	800	(8,8 %)

9 050

(42) Il s'agit de mil acheté pour confectionner du *lakh* (bouillie).

(43) *Dyar*, graine poivrée qu'on mélange avec le café (*Xylopia aethiopica*).

(44) *Keytyakh*.

Que retenir de tout ce qui précède ? Essentiellement ceci : que les dépenses supportées à l'occasion d'un *santaane* sont immédiates, et doivent être couvertes sur-le-champ. Or, le recours au crédit ne se pratique que jusqu'à un certain point; les nécessités de la consommation courante ont déjà endetté le paysan, et les commerçants n'acceptent pas de satisfaire de cette manière une demande qui, étant donné l'aspect de festivité revêtu par la plupart des *santaane*, deviendrait très vite exagérée. La réticence des boutiquiers, ou leur manque de disponibilités, obligent donc le paysan à régler comptant une partie des frais. Toutefois, dans le cas de l'arrachage des arachides, du battage et du vannage, une autre solution que le *santaane* est possible; cette solution a l'avantage de n'exiger aucun paiement immédiat. Un choix est donc possible, et la section suivante va en examiner les modalités.

#### SECTION 4.

#### UN CHOIX ECONOMIQUE

Le choix dont il vient d'être question est le suivant : ou bien organiser un *santaane dekhi*, ou bien engager des firdous. Ce choix n'est possible qu'à partir de l'arrivée des Casamançais, et ne vaut donc que pour la récolte de l'arachide et les opérations subséquentes. L'alternative n'intéresse que les gens qui ne disposent pas de souleveuse, ou qui ne peuvent l'utiliser. Ces machines sont supposées remplacer les firdous, et pour que les paysans prennent bien conscience de cette possibilité de substitution, la souleveuse actuellement vulgarisée par la S.A.T.E.C. a été baptisée « souleveuse firdou ». Officiellement, le recours aux firdous est déconseillé, parce que trop coûteux (45).

Nous n'aurons pas à tenir compte ici de la complication introduite par l'existence des souleveuses, puisque trois carrés seulement en détiennent à Darou Rahmane II. On remarquera simplement que si les souleveuses paraissent devoir exclure le recours aux firdous, leur possession ne met pas nécessairement fin à l'organisation de *santaane dekhi* : sur les trois carrés détenant une souleveuse et l'ayant utilisée, un au moins a aussi organisé des *santaane* d'arrachage.

Le choix entre *santaane* et firdous, auquel nous allons nous limiter maintenant, se décide pour de multiples raisons, et toutes ne sont pas économiques. La dynamique propre du système (voir page 186), le goût pour les réunions et les fêtes, et même la simple habitude, peuvent contribuer très fortement à résoudre la question. L'aspect purement économique du problème n'échappe cependant pas à de nombreux paysans, qui savent comparer le coût de chaque procédé. Nous ferons de même, en deux étapes : la comparaison portera d'abord sur le coût total de l'une et de l'autre solution, puis sur les possibilités de crédit dans chaque cas.

#### I

Pour effectuer la première comparaison, il fallait rapporter à la valeur de la récolte tirée du champ de référence les frais occasionnés soit par le recours à un *santaane dekhi*, soit par l'engagement de firdous. Or, la valeur de cette récolte n'a pu être établie champ par champ avec une précision suffisante; en conséquence, on a dû se contenter de l'estimer

---

(45) La souleveuse firdou est payable en 2 ou 5 ans. Dans le premier cas, elle coûte 11 640 F, et 12 650 F dans le second.

d'une manière indirecte, au moyen d'un taux de transformation de la quantité semée (arachides décortiquées) en quantité récoltée (coques). La principale critique que l'on peut faire à cette méthode ne porte pas sur la valeur absolue du taux de transformation adopté (46), mais sur l'utilisation d'un taux global qui ne tient pas compte des différences de rendement entre exploitations et entre champs; même sur un terroir où l'engrais est peu utilisé, ces différences peuvent être sensibles, et donnent aux chiffres du tableau 9 un caractère approximatif.

Huit cas d'engagement de firdous ont été observés à Darou Rahmane II; deux concernaient le battage, six la récolte proprement dite. Dans ces six derniers cas, les frais allaient de 1 000 F à 5 500 F, pour une récolte dont la valeur pouvait être estimée de 6 700 à 26 700 F. Le total des dépenses de firdous s'élevait à 15 900 F, alors que la valeur totale de la récolte de référence pouvait être estimée à 76 000 F. En moyenne, par conséquent, on peut dire que pour les cas observés, le prélèvement observé par les firdous sur la valeur de la récolte semble être de l'ordre de 20 %. Le tableau 9 montre que le coût relatif des *santaane dekhi* paraît beaucoup moins élevé (47).

TABLEAU 9. — Coût comparé des firdous et des *santaane d'arrachage* (en francs C.F.A.)

	1 Valeur totale de la récolte d'arachide dans le champ de référence	2 Coût total des opérations de récolte	3 2 en % de 1
<i>Santaane</i> d'arrachage :			
— Darou Rahmane ..	383 600 F	39 300 F	10 %
— Darou Sine.	287 574 F	23 295 F	8 %
Firdous .....	76 000 F	15 900 F	21 %

## II

A s'en tenir à la stricte comparaison des coûts relatifs, il semble donc que le paysan ait avantage à organiser un *santaane* plutôt que d'engager des firdous. Pourtant, pour apprécier pleinement les termes de l'alternative, il convient de tenir compte de la date des paiements. L'intervention des firdous n'est payable qu'à la traite; le repas du *santaane* exige une dépense immédiate.

(46) Ce taux est de 10; il a été estimé à partir d'un échantillon de 20 champs d'arachide dont la surface a été mesurée en août et septembre à Darou Rahmane II. Il a été confirmé par le calcul du rapport Q. semée/Q. récoltée pour l'ensemble des cultivateurs du village, encore que les chiffres ayant servi de base à ce dernier calcul soient moins sûrs que ceux de l'échantillon. La faiblesse de ce taux ne doit pas surprendre : les terres de Darou Rahmane II sont peu fertiles, et l'engrais est peu employé.

(47) Comme l'ensemble de *santaane* observés ne constitue qu'un échantillon tiré de la population totale (inconnue) de *santaane*, et comme il en va probablement de même pour les firdous, il y a lieu de se demander si la différence apparue entre coût des firdous et coût des *santaane dekhi* est statistiquement significative. Le résultat des tests pratiqués permet d'avancer une réponse affirmative, mais en réalité, cette question a peu d'importance auprès de celles qu'on peut se poser quant à la validité de la méthode retenue pour l'évaluation de la valeur de la récolte, — plus précisément, quant au caractère exagérément global du taux de transformation retenu. Par ailleurs, les informateurs confirment tous que les firdous coûtent plus chers que les *santaane dekhi*; cette unanimité est beaucoup plus précieuse que les renseignements tirés des tests statistiques.

Supposons que nous nous trouvons au mois d'octobre. Soit une récolte dont la valeur sera de 100 F (en janvier). Le paysan peut :

- ou bien dépenser pour un *santaane dekhi* une somme totale de 10 F, comprenant 4 F, payés comptant, et 6 F payables en janvier;
- ou bien recruter des firdous dont le salaire (21 F) ne devra pas être versé avant janvier.

Si le paysan manque d'argent liquide au point de ne pouvoir organiser un *santaane*, il peut se trouver obligé d'adopter la seconde solution. Celle-ci ne requiert aucun versement comptant, mais elle est finalement beaucoup plus coûteuse (48) que la première.

On voit que lorsque le paysan choisit d'engager des firdous, tout se passe comme si ces derniers acceptaient de faire crédit à leur employeur pendant trois mois environ. Ils lui prêtent à court terme le salaire qu'ils seraient en droit d'exiger dès la fin d'octobre.

Dans ces conditions, on peut considérer que les 21 F perçus en janvier par les firdous (pour une récolte valant 100 F) se composent en réalité de deux sommes :

- le salaire qui aurait dû leur être payé dès le mois d'octobre;
- l'intérêt qui dédommage les firdous du retard avec lequel ils sont payés en fait.

Quel est le taux de cet intérêt ?

On peut s'en faire une idée approximative en cherchant ce qu'il en aurait coûté au paysan si, voulant récolter ses 100 F d'arachides, il avait pu organiser un *santaane dekhi* payé entièrement comptant. La différence entre le prix d'un tel *santaane* (versé en octobre) et le salaire des firdous (payé en janvier) représente à peu près l'intérêt prélevé par ces derniers.

La difficulté vient de ce qu'on ignore ce qu'eût coûté en moyenne, pour une récolte valant 100 F, un *santaane* payé totalement comptant. Il faudrait, pour le savoir, disposer d'un grand nombre d'exemples de *santaane* de ce genre, alors que la plupart ont précisément été payés en partie à crédit. On sait seulement que, toujours pour une récolte de 100 F, le coût du *santaane*-type se serait élevé à 10 F, soit :

- 4 F payables sur-le-champ (en octobre);
- 6 F payables en janvier, et comprenant donc eux-mêmes une part d'intérêt. Le taux de cet intérêt étant environ de 50 % (49), on peut dire que ces 6 F se composent d'un principal égal à  $6/1,5 = 4$  F et d'un intérêt égal à  $6$  F —  $4$  F = 2 F.

Pour une récolte valant 100 F, le coût d'un *santaane* payé dès octobre, c'est-à-dire exclusif de tout intérêt, aurait été de  $4$  F +  $4$  F = 8 F. La différence entre 21 F et 8 F (50), soit 13 F, donne une idée du taux d'intérêt appliqué par les firdous. Si ceux-ci avaient été payés dès octobre, ils n'auraient guère pu exiger plus de 8 F. Comme ils reçoivent 13 F de plus en janvier, c'est qu'ils ont prêté ces 8 F à un taux dépassant 150 % (pour trois mois).

En conclusion, on peut dire que :

- l'emploi de firdous est beaucoup plus coûteux que l'achat d'une souleveuse; malheureusement, la décision d'acheter, de garder et d'utiliser une souleveuse nécessite bien plus qu'une simple comparaison entre deux sommes d'argent;

(48) En réalité, il peut arriver que le coût de l'une et de l'autre solution diffère moins qu'il ne semble. Il ne fait pas de doute que les paiements « comptant » effectués à l'occasion des *santaane* sont en partie faits avec de l'argent emprunté (ou avec du mil vendu à perte) qu'il faudra rendre plus tard avec un intérêt (ou qu'il faudra racheter plus cher).

(49) Dans les *santaane*, la dépense à crédit porte surtout sur du riz, vendu à 75 F le kilo au lieu de 50 F.

(50) Il n'est pas tout à fait légitime de comparer ces deux sommes; car le *santaane dekhi* n'aurait pas coûté que 8 F au paysan : ce dernier aurait dû fournir aussi une certaine quantité de travail lors des *santaane* organisés par ses voisins. Du point de vue des sorties d'argent — et ce sont elles qui comptent —, la comparaison peut cependant être proposée.

— l'emploi de firdous semble être environ deux fois plus coûteux que le recours à un *santaane*, et tout se passe comme si cette différence représentait le prix du retard avec lequel les firdous acceptent d'être payés.

Les facteurs économiques (comparaison des coûts) et sociaux (goût pour les fêtes et pour les travaux collectifs) militent donc *tous* en faveur du recours aux *santaane*. De fait, l'utilisation de firdous est assez rare dans le village étudié (51).

Néanmoins, le manque d'argent liquide peut obliger un paysan à passer outre à la comparaison des coûts; d'autre part, certaines personnes, — en particulier les commerçants — peuvent être amenées à choisir les firdous plutôt que les *santaane*, ou en tout cas à adopter simultanément les deux solutions, apparemment afin de garder une certaine indépendance à l'égard de la communauté villageoise (52).

### CONCLUSION

Ce travail pourrait demeurer sans conclusion, puisque c'est surtout de la comparaison des résultats exposés ici avec ceux d'enquêtes effectuées ailleurs que l'on se propose de tirer des enseignements. Il semble néanmoins opportun de faire quatre remarques :

1. L'aspect collectif que revêtent dans une certaine mesure les travaux agricoles en milieu mouride découle certes, en partie, des obligations nées de l'appartenance à la confrérie, entre autres celle de cultiver un champ-du-mercredi pour le marabout. Comme ailleurs en Afrique, cependant, les travaux collectifs se font aussi et surtout sur une base parfaitement séculière : l'entraide se fonde sur des relations de voisinage géographique; elle a pour but et pour résultat d'améliorer la productivité en diminuant le caractère pénible de certains travaux.

2. Quel que soit le biais trouvé pour aborder une communauté villageoise, — et l'étude des travaux collectifs n'est au fond rien de plus qu'un biais de ce genre, — on finit toujours par retrouver les vrais problèmes. Le crédit (*leble*) en est un. Les dépenses occasionnées par les *santaane* ou surtout par l'emploi de firdous obligent le paysan à recourir à ces « circuits parallèles usuraires » (53) dont le fonctionnement rend illusoire tous les projets fondés sur l'évaluation de la capacité d'endettement des coopératives. La suppression des derniers organismes stockeurs n'a pas changé grand-chose à cette situation, et celle-ci paraît difficilement modifiable tant que les disponibilités en mil demeureront insuffisantes dans les régions considérées. Le moins qu'on puisse dire est que ces circuits usuraires devraient absolument faire l'objet de recherches sérieuses.

3. Cette étude touche aussi à un problème devenu classique, celui du chômage déguisé. Les travaux actuels ont tendance à contester que ce chômage soit aussi répandu qu'on l'avait cru tout d'abord. Dans une étude consacrée à l'Inde, Morton PAGLIN a notamment insisté sur le fait que dans les exploitations agricoles qui emploient de la main-d'œuvre salariée, le produit marginal de tous les membres de la famille doit être positif; sinon, il ne serait pas profitable d'employer des travailleurs extérieurs (54). Ces vues sont justes sur le plan théorique, mais il convient d'être très prudent quand on raisonne sur des cas pratiques.

(51) La valeur de l'arachide récoltée grâce aux *santaane* est neuf fois supérieure à celle de l'arachide récoltée par ces firdous. On compte en moyenne un champ récolté par les firdous pour six champs récoltés par *santaane*.

(52) Il est significatif qu'à Darou Rahmane comme à Darou Sine, les deux plus riches commerçants du village aient à la fois organisé des *santaane* d'arrachage et engagé des firdous. Ces deux commerçants font évidemment crédit aux villageois.

(53) L.-S. SENGHOR, Discours au Conseil économique du 28-03-1968.

(54) Morton PAGLIN (1965), p. 824 : « Most economists would interpret the existence of hired labor as a proof per se that disguised unemployment was not present... » Les vues de Morton PAGLIN sont contestées par Folke DOVRING (1967).

Si l'on raisonne comme PAGLIN, on doit dire qu'au moins à certaines périodes de l'année, tout chômage, déguisé ou non, cesse dans le village *puisque* certains habitants sont obligés de recruter des travailleurs salariés venus de l'extérieur. Ce qui légitimerait le « *puisque* » de la phrase précédente, c'est l'existence de comportements qui font que, dans le cadre d'un village ou d'un hameau, une famille peut tirer parti de l'excédent de main-d'œuvre détenu par une autre famille. Cependant, le chapitre précédent montre que l'appel aux firdous extérieurs peut fort bien ne pas signifier que tous les actifs du village sont occupés et que leur produit marginal est supérieur à zéro. Certes, on peut recruter des transferts obtenus par *santaane*; mais on en recrute aussi et surtout parce qu'on ne veut pas (cas des commerçants) ou qu'on ne peut pas organiser de *santaane*. Dans ce dernier cas, tout se passe comme si la communauté villageoise s'était fixée à elle-même des règles restreignant la fluidité du facteur-travail à l'intérieur de ses propres limites. Peut-être n'en allait-il pas ainsi quand l'auto-consommation était plus répandue; aujourd'hui, les manifestations d'hospitalité des *santaane* ont un coût monétaire, et du seul fait de ce coût, le *santaane* peut paraître impraticable. L'intérêt prélevé par les firdous représente alors en quelque sorte le prix que la communauté accepte de payer pour que soient respectées les normes actuelles de l'entraide.

Plus précisément : dans un hameau, la quantité de facteur-travail peut être insuffisante absolument; mais elle peut aussi n'être suffisante que si sa répartition demeure susceptible de modifications rapides et constantes. Une telle fluidité exige cependant que soient couverts certains coûts d'hospitalité; sinon, la communauté préfère apparemment recourir à des solutions financièrement plus onéreuses, mais socialement plus tolérables qu'une entraide non assortie des consommations requises.

4. Le point important, c'est que ces consommations tendent à prendre l'aspect, et peut-être la nature, d'une compensation monétaire comparable et comparée à ces autres compensations monétaires que sont les salaires de firdous. Si cette évolution se poursuivait, on ne pourrait même plus parler d'entraide; le facteur-travail devrait être recensé non plus dans le cadre du hameau, mais seulement dans celui d'exploitations restreintes qui l'échangeraient exclusivement contre de l'argent. On imagine assez bien les problèmes qui se poseraient alors aux petits marabouts traditionalistes. Bel exemple d'une possible modification des structures du système économique due au fonctionnement de ce système dans une conjoncture de monétarisation.

ANNEXE 1. — FRÉQUENCE DES *santaane* PAR TYPE D'OPÉRATION CULTURALEANNEXE 1.1. — Nombre de *santaane* organisés pour chaque type d'opération culturale

Spéculations agricoles	Opérations culturales	<i>Santaane</i> recensés à la page 1 du questionnaire		<i>Santaane</i> recensés à la page 2 du questionnaire	Ensemble	Pourcentage
		Darou Rahmane	Darou Sine			
Mil <i>Suna</i> ..	Sarclages ...	7	—	—	7	5,6
	Récolte .....	—	2	2	4	3,2
Mil <i>Sanyo</i> ..	1 <sup>er</sup> sarclage ..	1	—	—	1	0,8
	2 <sup>e</sup> sarclage ..	7	4	2	13	10,4
Arachide ..	2 <sup>e</sup> sarclage ..	14	—	5	19	15,2
	3 <sup>e</sup> sarclage ..	1	—	—	1	0,8
	Récolte .....	22	14	22	58	46,4
	Battage .....	3	2	—	5	4
	Vannage .....	4	—	13	17	13,6
TOTAUX .....		59	22	44	125	100,0

ANNEXE 1.2. — Nombre de jours de travail effectués au titre des *santaane* pour chaque type d'opération culturale

Spéculations	Opérations culturales	Jours de travail effectués au titre des <i>santaane</i>			
		A Darou Rahmane	A Darou Sine	Ensemble	Pourcentage
Mil <i>Suna</i> ...	Sarclages ...	112	—	112	10,8
	Récolte .....	—	18	18	1,7
Mil <i>Sanyo</i> ..	1 <sup>er</sup> sarclage ..	7	—	7	0,6
	2 <sup>e</sup> sarclage ..	82	44	126	12,2
Arachide ...	2 <sup>e</sup> sarclage ..	193	—	193	18,5
	3 <sup>e</sup> sarclage ..	13	—	13	1,2
	Récolte .....	285	222	507	49,0
	Battage .....	16	22	38	3,6
	Vannage .....	21	—	21	2,1
TOTAUX .....		729	306	1 035	99,7

ANNEXE 2. — EFFECTIF DES PARTICIPANTS AUX *santaane*ANNEXE 2.1. — Nombre moyen de participants à chaque type de *santaane*

Spéculations	Opérations culturales	Nombre moyen de participants aux <i>santaane</i> organisés		
		A Darou Rahmane	A Darou Sine	Ensemble
Mil <i>Suna</i> .....	Sarclages .....	16	—	16
	Récolte .....	—	9	9
Mil <i>Sanyo</i> .....	1 <sup>er</sup> sarclage .....	7	—	7
	2 <sup>e</sup> sarclage .....	11,7	11	11,4
Arachide .....	2 <sup>e</sup> sarclage .....	13,7	—	13,7
	3 <sup>e</sup> sarclage .....	13	—	13
	Récolte .....	13	15,8	14,1
	Battage .....	5,3	11	7,6
	Vannage .....	5,2	—	4
Moyennes générales .....		12	13,9	12,7

ANNEXE 2.2. — Distribution de l'effectif des participants aux *santaane* organisés à Darou Rahmane pour le deuxième sarclage des arachides

Effectif des participants	Nombre de <i>santaane</i>	Pourcentage
1- 5 .....	2	14,3
6-10 .....	4	28,6
11-15 .....	4	28,6
16-20 .....	3	21,4
+ 20 .....	1	7,1
TOTAL .....	14	100

ANNEXE 2.3. — Distribution de l'effectif des participants aux *santaane* organisés pour la récolte des arachides

Effectif des participants	Nombre de <i>santaane</i> organisés à			
	D. Rahmane	D. Sine	Ensemble	Pourcentage
1- 5 .....	3	1	4	11
6-10 .....	4	2	6	19
11-15 .....	11	4	15	42
16-20 .....	2	5	7	19
21-25 .....	1	1	2	5
26-30 .....	—	1	1	2
+ 30 .....	1	—	1	2
TOTAL .....	22	14	36	

ANNEXE 3. DISTRIBUTION DES *santaane* SELON LEUR COÛT TOTALANNEXE 3.1. — *Distribution des santaane selon leur coût total à Darou Rahmane*

Coût total	Nombre de <i>santaane</i>				Pourcentage
	2 <sup>e</sup> sarclage arachides	Arrachage arachides	Autres <i>santaane</i>	Ensemble	
1- 500 ..	3	3 (1)	5	11	23,9
501- 1 000 ..	4	5	5	14	30,5
1 001- 1 500 ..	2	5	3	10	21,8
1 501- 2 000 ..	1	—	1	2	4,3
2 001- 2 500 ..	—	2	—	2	4,3
2 501- 3 000 ..	—	1	1	2	4,3
3 001- 3 500 ..	—	2	—	2	4,3
3 501- 4 000 ..	—	2	—	2	4,3
4 001- 4 500 ..	—	—	—	1	—
4 501- 5 000 ..	—	1	—	1	4,3
<b>TOTAUX.</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>46</b>	

(1) Compte non tenu d'un *santaane dekhi* effectué quasi-gratuitement pour venir en aide à une famille dont le chef est mort pendant l'hivernage (42 participants, dépense totale : 200 F).

ANNEXE 3.2. — *Distribution des santaane selon leur coût total à Darou Sine*

Coût total	Nombre de <i>santaane</i>	Pourcentage
1- 500 .....	3	14,3
501- 1 000 .....	3	14,3
1 001- 1 500 .....	4	19
1 501- 2 000 .....	5	23,8
2 001- 2 500 .....	1	4,7
2 501- 3 000 .....	2	9,5
3 001- 3 500 .....	2	9,5
3 501- 4 000 .....	1	4,7
4 001- 4 500 .....	—	—
4 501- 5 000 .....	—	—
<b>TOTAL .....</b>	<b>21</b>	

ANNEXE 4. — PART DU CRÉDIT DANS LE COUT DES *santaane* (TOUS *santaane*)

Coût du <i>santaane</i>	Pourcentage de crédit dans le coût total	
	Darou Rahmane	Darou Sine
0 - 500 .....	62 %	41 %
501 - 1 000 .....	59 %	44 %
1 001 - 1 500 .....	49 %	42 %
1 501 - 2 000 .....	43 %	10 %
2 001 - 2 500 .....	49 %	—
2 501 - 3 000 .....	28 %	—
3 001 - 3 500 .....	57 %	19 %
3 501 - 4 000 .....	53 %	41 %
4 001 - 4 500 .....	—	—
4 501 - 5 000 .....	71 %	—
ENSEMBLE .....	53 %	20 %

ANNEXE 5. — COUT DES *santaane* D'ARRACHAGE ET COUT DES FIRDOUS  
COMPARÉS AVEC LA VALEUR DE LA RÉCOLTE

## a) Valeurs absolues (en C. F. A.)

Moyens employés pour récolter	Valeur de la récolte	Coût des opérations de récolte		
		Total	Comptant	Crédit
<i>Santaane</i> Darou Rahmane ....	383 600	39 305	18 655	20 650
<i>Santaane</i> Darou Sine .....	287 574	23 295	17 765	5 530
Firdous .....	76 000	15 900	—	15 900

## b) Pourcentages

Moyens employés pour récolter	Valeur de la récolte	Coût des opérations de récolte		
		Total	Comptant	Crédit
<i>Santaane</i> Darou Rahmane ....	100	10	4	6
<i>Santaane</i> Darou Sine .....	100	8	6	2
Firdous .....	100	21	—	21

ANNEXE 6. — PART DES *santaane* FAITS POUR DES PARENTS EXTÉRIEURS A L'UNITÉ FAMILIALE  
DANS L'ENSEMBLE DES *santaane* FAITS POUR LES HABITANTS DE DAROU RAHMANE II

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	7/4	8/5	9/6
Darou Rahmane	Groupe I .....	2	1	1	4	4	4	0	0	0	0 %	0 %	0 %
	Groupe II .....	3	3	3	19	26	26	1	1	1	5,2 %	3,8 %	3,8 %
	Groupe III .....	4	2	5	20	29	31	4	4	4	20 %	13,7 %	12,7 %
	Groupe IV .....	4	3	6	17	19	23	4	6	8	23,5 %	31,5 %	34,6 %
	Groupe V .....	6	5	12	29	37	68	7	12	21	24,1 %	32,4 %	30,8 %
	TOTAL .....	19	14	27			152	16	23	34			22,5 %

Darou Sine	Groupe I .....	3	3	6	18	15	31	7	9	16	38,8 %	60 %	51,6 %
	Groupe II .....	2	2	2	11	13	15	1	1	1	9,9 %	7,6 %	6,6 %
	TOTAL .....	5	5	8			46	8	10	17			34,7 %

## Légende

- 1 ..... Nombre d'unités familiales dans le groupe.  
 2 ..... Nombre d'unités ayant fait des *santaane*.  
 3 ..... Nombre de participants.  
 4 ..... Nombre de personnes pour qui ont été faits des *santaane*.  
 5 ..... Nombre de *santaane*.  
 6 ..... Nombre de jours de travail dépensés.  
 7, 8, 9 ..... Identiques à 4, 5, 6, mais pour les parents.  
 7/4 ..... Part des parents dans l'ensemble des personnes.  
 8/5 ..... Part des *santaane* dans l'ensemble.  
 9/6 ..... Part des dépenses de travail dans l'ensemble.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMES D. W. (1959). — Wolof Cooperative Work Groups. In Bascom W. R. & Herskovits M. J. ed., *Continuity and Change in African Cultures*, Chicago.
- CINAM-SERESA (1960). — Rapports sur les perspectives de développement du Sénégal, multigr.
- COPANS J. (1968). — Entretiens avec des marabouts et des paysans du Baol. O.R.S.T.O.M., Dakar, vol. 2, multigr.
- COUTY Ph. (1968). — Entretiens avec des marabouts et des paysans du Baol. O.R.S.T.O.M., Dakar, vol. 1, multigr.
- DOVRING F. (1967). — Unemployment in traditional agriculture, *Econ. Development and Cultural Change*, vol. 15, n° 1, Part 1, janvier.
- GAMBLE D. P. (1957). — *The Wolof of Senegambia*. Ethnographic Survey of Africa. Part XIV, International afr. Inst., Londres.
- LACOMBE-ORLHAC M. (1967). — Contribution à l'étude de l'emploi du temps du paysan dans la zone arachidière (Hanene, Sénégal). Dakar, I.S.E.A., multigr.
- MARTY P. (1917). — *Etudes sur l'Islam au Sénégal*, 2 vol. Leroux, Paris.
- MONTEIL V. (1966). — Une Confrérie musulmane : les Mourides d'Amadou Bamba, in *Esquisses sénégalaises*, initiat., ét. afr., n° XXI, I.F.A.N., Dakar.
- PORTÈRES R. (1952). — Rapport de mission sur l'aménagement de l'économie agricole et rurale au Sénégal. G.G./A.O.F., Dakar, mars-avril, multigr.
- PAGLIN M. (1965). — Surplus Agricultural Labor and Development. Facts and Theories. *Amer. econ. Rev.*, vol. LV, sept., n° 4, pp. 815-834.
- RAULIN H. (1967). — *La dynamique des techniques agraires en Afrique tropicale du Nord*. C.N.R.S., Paris.
- SILLA O. (1966). — Persistance des castes dans la société wolof contemporaine. *Bull. I.F.A.N., sér. B*, t. XXVIII, n° 3-4, juillet-octobre.